

Couffé

INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 334 . Octobre 2020

**PARTICIPEZ ET
ENGAGEZ-VOUS
DANS LES
COMMISSIONS !**

Programme
encarté
à l'intérieur
de ce numéro



**VENEZ À LA DÉCOUVERTE
DES COMMISSIONS
EXTRAMUNICIPALES !**

**OCTOBRE
CITOYEN
À COUFFÉ**

Salle polyvalente

- Être solidaire à Couffé ● VENDREDI **02** 20H30
- Cultivons à Couffé : ruralité, agriculture, transition écologique ● SAMEDI **03** 09H30
- Viens découvrir la commission jeunes ● SAMEDI **03** 10H00
- Grandir et s'épanouir à Couffé ● VENDREDI **16** 20H30
- Habiter et se déplacer à Couffé ● VENDREDI **23** 19H45
- Entreprendre à Couffé ● VENDREDI **30** 20H30

Organisé par la MAIRIE de Couffé - 44521 COUFFÉ - 02 40 96 50 05 - mairie@couffe.fr - www.couffe.fr

P. 6 et 16

**RESTONS EN CONTACT
AVEC INTRAMUROS !**

P. 7

**LA PROGRAMMATION CULTURELLE
2020-2021 EST ARRIVÉE !**

► Edito du maire

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Ce mois de septembre aura été marqué par notre premier cas Covid au niveau scolaire et la fermeture temporaire de deux classes à l'école Hugues-Aufray. Cette situation de crise a été traitée en relation avec les écoles, le restaurant scolaire, le périscolaire et Mme Jimenez, inspectrice d'académie, afin de renforcer les mesures déjà mises en place.

La nouvelle saison des activités culturelles et sportives, avec des protocoles sanitaires étayés en relation avec la Préfecture et les fédérations concernées se présente bien, au grand plaisir des participants, même si nous sommes conscients que tout peut être remis en cause du jour au lendemain.

Dans ce cadre de reprise, l'après-midi retrouvailles organisé au profit des aînés, dans un grand respect des mesures sanitaires, a été une réussite. Le but de cette rencontre étant de faciliter les liens sociaux et de permettre à nos aînés de se retrouver à nouveau dans un contexte convivial.

Dans cette période difficile, nous avons pleinement conscience que nos commerces, nos entreprises et nos exploitations peuvent rencontrer des difficultés liées à cette pandémie. Si tel est le cas, nous vous invitons à vous faire connaître auprès des services de la mairie ou à me contacter directement, afin de rechercher des solutions à vos problèmes.

Les citoyens peuvent également être concernés à titre personnel. La commission sociale et le CCAS (Centre communal d'Action Sociale) restent à votre écoute, et ce, en toute confidentialité.

En octobre, nous vous invitons aux rencontres de présentation des commissions extra-municipales. Vous pourrez les découvrir et vous engager à nos côtés pour que nous puissions construire ensemble l'avenir de notre commune.

La situation sanitaire actuelle nous oblige à rester prudents. Aussi, soyons responsables et vigilants.

Daniel Pageau, maire de Couffé



Les décisions du Conseil municipal

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la commune **www.couffe.fr**



Le résumé est affiché dans le panneau sur la façade de la mairie.

► séance du 17 septembre 2020



L'accueil des élèves pendant la crise sanitaire, convention 2S2C



Pour rappel, une convention « 2S2C » avait été signée entre la municipalité et l'éducation nationale pour l'organisation de l'accueil croissant des élèves des écoles de Couffé, en juin dernier pendant la crise sanitaire (cf Couffé-Info n°333).

Nous avons pu bénéficier d'une subvention de l'État de 4 410€, une somme dépassant largement le coût de cette organisation qui nous a coûté 1 980€ en terme de charge de personnel.

Nous remercions à nouveau le personnel et les bénévoles qui ont permis d'accueillir l'ensemble des enfants.

Pôle santé St-Jérôme : aménagement des locaux des médecins

Le 28 mars 2019, le Conseil municipal précédent a approuvé la vente de l'îlot A du site « St-Jérôme » à la Société LEXHAM pour y construire un « Pôle Santé ». En date du 20 juin 2019, par la délibération N°2019-06-62, le Conseil municipal a approuvé l'achat en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) des locaux destinés aux médecins du « Pôle Santé », autorisant le Maire à signer tous documents relatifs à cet achat. La commune a ainsi acquis une surface de 76,31m², pour un montant de 145 958,40€ TTC.

Afin d'assurer l'accueil de nos futurs médecins, la nouvelle municipalité a organisé un groupe de travail « Pôle santé » dans le but de mener une réflexion quant à l'aménagement de ces locaux. Pour un gain de temps et éviter des frais supplémentaires, la municipalité a choisi de poursuivre le partenariat avec la société LEXHAM, spécialisée dans la construction et l'équipement liés à la santé. Le coût de l'aménagement des locaux des médecins est estimé à 62 192,65 € H.T. Une délibération de principe a été prise au Conseil municipal du 17 septembre autorisant le maire à demander à la société LEXHAM d'engager les travaux. Une autre autorisation sera soumise au Conseil du 15 octobre pour la signature du contrat d'aménagement définitif.

Aménagement et sécurisation du carrefour de la Favrie

La commune a fait réaliser, en 2019, une étude portant sur l'aménagement du carrefour de la Favrie en vue de sa sécurisation.

Le département a effectué un projet d'aménagement qui sera présenté aux riverains fin septembre 2020.

Dans l'attente de la finalisation de ce dernier estimé à 103 211 € HT, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité, d'effectuer trois demandes de subventions pour un montant de 80 500 € au titre de l'année 2020 :

- ✓ 20 500 € auprès du Département au niveau du plan de relance 2020/2021 ;
- ✓ 25 000 € au titre du produit des amendes de police ;
- ✓ 35 000 € auprès de la COMPA.

Intramuros

Présentation
d'Intramuros
en dernière page
de ce numéro

Suite à la délibération du Conseil municipal du 17 septembre, un nouvel outil de communication voit le jour à Couffé : **INTRAMUROS**.

Cette application mobile met en avant les **événements, actualités, lieux à visiter ainsi que les services proposés dans la commune et aux alentours**.

Alors, n'hésitez pas à la télécharger gratuitement et à vous abonner aux notifications afin de toujours avoir les dernières informations de la commune !



Le coût du forfait est de 45€ H.T. mensuel à la charge de la municipalité, l'application est gratuite pour tous les utilisateurs.

Les commissions vous informent



Reprise des activités associatives

En permettant l'ouverture des salles municipales, la mairie s'est engagée dès le mois de juillet à accompagner et soutenir les associations souhaitant reprendre leurs activités.

Dans ce contexte particulier, quelques ajustements ont parfois été nécessaires. Mais aucune demande de reprise n'a été refusée, permettant ainsi aux adhérents de pratiquer à nouveau leurs hobbies dans le respect des protocoles sanitaires.



Commission vie associative

Les commissions vous informent (suite)



► Vigilance de saison sur nos routes et chemins

La chasse commence, les champignons seront bientôt de sortie, les châtaignes vont tomber et les semis d'automne vont débiter ainsi que les récoltes se terminer. Il en résulte une activité plus importante sur notre réseau routier secondaire et nos chemins.

La vigilance est donc de mise afin d'assurer la sécurité de tous dans le partage de notre espace et de nos activités respectives. De par cette hausse de fréquentation et la baisse d'adhérence des surfaces, adaptons notre conduite.

Rappelons également que seuls les professionnels peuvent réaliser des feux de branchages à partir du 15 octobre et que les particuliers doivent se rendre en déchetterie de Mésanger ou de Ligné pour leurs déchets verts.

Commission ruralité

► Chantier Atlantic'eau (service d'eau)

Un chantier de remplacement de conduites de service d'eau dans les villages de la Gerbauderie, la Jounière, la Pichaudière, la Bourgonnière et l'Aubrière a duré plus longtemps que prévu, en raison notamment de la pandémie. Pendant ces travaux, la route est restée longtemps en mauvais état, malgré nos nombreuses réclamations.

Nous regrettons ce désagrément ressenti par tous les riverains. Les travaux ont été finalisés le 25 septembre.

Commission voirie

► Après-midi retrouvailles !

Le 17 septembre, la commission sociale a organisé un après-midi pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Elles ont apprécié ce temps de convivialité qui s'est déroulé en toute simplicité avec Françoise et Dominique, auteurs-compositeurs. Un temps d'échanges a eu lieu autour du verre de l'amitié servi sous les arbres et dans le respect des mesures sanitaires !

Commission solidarité



Une bouffée d'air (même en étant masqué) et un peu de lien social pour éviter la morosité !

► Invitation à l'après-midi convivial pour les plus de 60 ans isolés

Vous avez plus de 60 ans et vivez seul(e) chez vous. Si vous souhaitez à l'approche de l'hiver rompre la monotonie, la Commission sociale et le C.C.A.S. vous proposent un après-midi convivial avec une animation spectacle et un goûter :

le mercredi 18 novembre 2020 à 14h30 à la salle polyvalente

Vous recevrez une invitation, nous vous demandons de retourner le coupon-réponse dès réception. En cas d'oubli de notre part ou si vous venez d'arriver sur la commune, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. (Possibilité de venir vous chercher à domicile).

Commission sociale



► Qu'est-ce qu'un C.C.A.S. ?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public communal. Créé par la loi 1186 du 29 novembre 1953, son organisation, son fonctionnement et ses compétences sont réglementés par le code de la famille et de l'aide sociale, et précisés par le décret n°95-562 du 6 mai 1995. La compétence géographique d'un CCAS s'étend sur le territoire de la commune à laquelle il se rattache.

Le CCAS est géré par un Conseil d'administration présidé par le Maire de la Commune. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement des politiques sociales. Le CCAS met en œuvre les politiques publiques de lutte contre l'exclusion, de la jeunesse et de l'enfance, du logement et des personnes âgées. En étroite collaboration avec les institutions publiques et privées, il intervient en accompagnement des situations fragiles (budget dégradé, logement insalubre, problématique en lien avec le transport...).

A Couffé, le CCAS est composé de 5 membres élus et 5 représentants d'associations sociales. Il est présidé par le maire et l'adjointe à la solidarité. Cette commission étudie notamment l'attribution des aides financières.

Des aides existent

Vous rencontrez des difficultés, subissez une dépense imprévue ? Selon votre situation, le CCAS peut vous faire bénéficier d'une aide financière ou d'une orientation vers des structures adaptées.

N'hésitez pas à venir rencontrer Roseline VALEAU, l'adjointe aux affaires sociales. Prenez contact par email à l'adresse :

roseline.valeau@couffe.fr, ou par téléphone via l'accueil de la Mairie au 02 40 96 50 05 qui transmettra votre demande.

Commission sociale



► Incendie rue Marie-Galante

Lundi 14 septembre vers 17h30, un incendie s'est déclaré rue Marie-Galante.

Un compresseur mobile est à l'origine de ce sinistre qui a nécessité l'intervention des pompiers d'Ancenis et la présence des gendarmes de Oudon.

Pour limiter le risque de pollution, les services techniques municipaux ont sécurisé les caniveaux et la buse se déversant dans le plan d'eau.

Noirci par la chaleur, le revêtement de la chaussée sera observé afin d'identifier d'éventuels dommages.

Commission Communication

Les commissions vous informent (suite)



► Travaux de sécurisation de la Pichaudière par le département

La municipalité informe que **les travaux de sécurisation de la Pichaudière**, effectués par le Département à la demande des habitants, **débuteront en semaine 41**.

Une rencontre avec le Département, la COMPA (gestion des déchets) et le transport scolaire a eu lieu sur site le mercredi 23 septembre, suite aux remarques apportées par les riverains lors de la réunion du 19 septembre. Le technicien du Département a confirmé que le rétrécissement de la voie départementale et la mise en place d'un plateau hors agglomération ne sont plus envisageables.

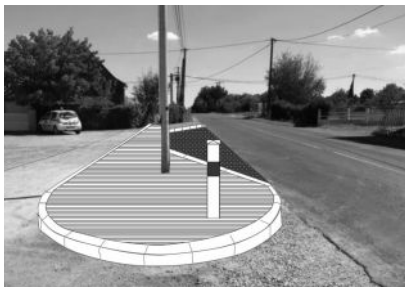
Il a été également précisé que le quai d'arrêt du car sera fait en béton balayé et les cheminements en bicouche. Le financement de ces travaux est assuré par le Département, hormis l'aménagement d'un passage piétons et sa signalisation qui revient à la charge de la commune.

En ce qui concerne le transport scolaire, la commune a demandé la mise en place d'une aubette sur la route de la Bourgonnière.

La COMPA a proposé de réaliser une « aire de répurgation » pour le regroupement des poubelles à l'arrière du parking sur le passage du camion de ramassage.

Par ailleurs, il est demandé aux usagers de respecter la limitation de vitesse pour la sécurité de tous.

Commission voirie



► Un court métrage tourné à Couffé

Durant 4 jours, entre le 10 et le 13 août 2020, la **compagnie Mister Roger films** a tourné un court métrage sur le thème de l'étrange sur plusieurs sites de la commune de Couffé : l'église, le presbytère et la ferme "le bonheur est dans le pré" au village de la Gazillardière.

Écrit par Quentin Fourreau et réalisé par Thibaud Cahen, ce court métrage, de 8 minutes, intitulé "**le chemin des épingles**" a été sélectionné au concours Welcome to (11^e édition) et a été présenté au Festival international du court métrage de Lille les 19 et 20 septembre 2020.



Ce court métrage traite de la maladie mentale et plonge le spectateur dans l'univers des contes et légendes de terroirs de régions. Il met en lumière la dure réalité de l'isolement des personnes seules et des problématiques liées au confinement sous toutes leurs formes.

Commission Communication

Vie municipale

► Nouvelle programmation culturelle 2020-2021 !

Ça y est, c'est parti, la saison culturelle commence. L'Althéa reçoit pour cette programmation 11 spectacles, dont 4 assurés par des associations Coufféennes.

Prenez vos PASS pour 3, 4 ou 5 spectacles et bénéficiez d'un tarif préférentiel !



En octobre, on se déride avec « Ah les planqués ! ».
Avec eux, c'est sûr,
vous allez passer une super soirée !

Réservez vos places
auprès de la Mairie de Couffé
au 02.40.96.50.05

TARIFS :
plein 9 € ;
réduit 5 € ;
moins de 15 ans gratuit

Programme complet avec bulletin d'abonnement
encarté dans ce numéro et disponible sur www.couffe.fr

Commission culture

Infos mairie



Restaurant scolaire : indisponibilité de l'Espace famille sur le site Internet

L'espace famille reste indisponible suite à la mise à jour de la nouvelle version.

Toutes les réservations et/ou annulations de repas **doivent se faire uniquement par mail à reservationrepas@couffe.fr jusqu'à environ mi-octobre.**



Vigilance aux abords des écoles

Au vu des récents événements inquiétants d'approche d'enfants aux abords d'écoles dans plusieurs communes environnantes, nous appelons les parents d'élèves et les citoyens à la plus grande vigilance pour la protection des enfants.

Sans céder à la panique, restons prudents. N'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tout comportement suspect.

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr.

Actualité Covid-19 : les Journées Défense et Citoyenneté sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

MAIRIE : reprise des horaires d'ouverture habituels

A compter du 1^{er} octobre 2020, la mairie vous accueillera de nouveau comme suit :

Horaires d'ouverture :

Lundi	9h00-12h00
Mardi-Mercredi-Jeudi.....	9h00-12h30
Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00



Appel à la civilité

Des dégradations sont régulièrement constatées (affichage sauvage, tags). Nous déplorons de tels agissements irrespectueux des biens publics.

Ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés.

Les peines encourues pour le vandalisme peuvent aller jusqu'à 30 000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Les biens publics sont l'affaire de tous, respectons-les.



Les rendez-vous à ne pas manquer sur Couffé en octobre

2.....	après-midi détente inter-club	salle polyvalente	Amicale des retraités
2.....	Assemblée générale	salle des Chênes	Copines et Déco
9.....	Assemblée générale	salle polyvalente	Gym'Danse
17.....	Spectacle programmation culturelle	salle Althéa	Commission culture
21.....	collecte de sang	salle polyvalente	Don du sang ADSB



Vaccinations 2020 contre la grippe

En raison de l'épidémie COVID 19, la vaccination anti-grippale se fera **sur rendez-vous à partir du 14 octobre 2020** à domicile ou au cabinet.

Vous pouvez joindre les infirmières Sylvie LEHY, Christelle OUARY, Caroline LEMEE et Sarah CHARBONNIER au 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75.

Vie associative

Collecte de sang

Par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

le mercredi 21 octobre de 16h à 19h30, à la salle polyvalente de Couffé.

Un espace enfants est prévu.

« Tant que les maladies ne prennent pas de vacances, donnez votre sang ! ».

Pour tout renseignement :
EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62
www.dondusang.net



Marché de Noël le 13 décembre

Le Comité de Jumelage de Couffé organise un marché de Noël le **dimanche 13 décembre 2020 de 10 h à 18 h à la salle des sports de Couffé.**

Vous êtes particuliers, commerçants, artisans, associations et vous souhaitez présenter vos produits, vos réalisations et autres objets artisanaux, alors n'hésitez plus et contactez dès maintenant Annie MENOIRET au **06 77 22 05 59** ou par mail rene.menoret@orange.fr pour vous inscrire ou demander des renseignements complémentaires.

Nous respecterons les règles sanitaires et les gestes barrières.



ALC : il reste quelques places !

L'association Loisirs et Culture vous informe qu'il reste quelques places pour :

- ✓ les ateliers théâtre enfants à partir de 12 ans (le lundi à 19h30),
- ✓ la danse pour enfants à partir de 4 ans (le mardi à partir de 16h45),
- ✓ la danse pour ado et adultes (le mercredi à partir de 17h).

Inscriptions/info/contact : alc.ateliers@gmail.com

Vie Intercommunale

La rentrée des plus petits !



Les vacances terminées, les enfants de la halte-garderie « Les Libellules » sont de nouveau accueillis depuis le vendredi 4 septembre dans les locaux de la Maison de l'Enfance à Couffé.

Les enfants de 3 mois à 3 ans s'y retrouvent pour jouer ensemble et découvrir de nouvelles activités...pour 1h, ½ journée ou 1 journée ou plus selon vos besoins.

Pour rappel, la halte-garderie est ouverte les lundis et vendredis de 9h15 à 16h15 hors vacances scolaires.

N'hésitez pas à nous appeler ou nous contacter par mail pour plus d'informations.
SIVOM du Secteur de Ligne - Halte-garderie « Les Libellules » - Maison de l'enfance
44521 Couffé - 06 34 04 44 43 - haltecouffe@orange.fr



Réouverture de l'ensemble des 27 bibliothèques du Pays d'Ancenis

Après la réouverture de plusieurs bibliothèques dans un premier temps, le réseau Biblio'fil poursuit son action. Depuis le 15 septembre, ce sont toutes les bibliothèques du Pays d'Ancenis qui accueillent de nouveau le public (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Les 27 bibliothèques ouvertes

18 bibliothèques du réseau Biblio'fil rouvrent aux horaires habituels, pour les neuf autres, quelques ajustements s'opèrent :

Couffé : Mer. 15h-17h30 / Dim. 11h-12h30

Le Cellier : Mar. 16h-18h30 / Mer. 10h30-13h – 14h-18h30 / Ven. 16h-18h30 / Sam. 10h30-13h – 15h-17h

Loireauxence (Belligné) : Mar. 16h30-18h30 / Mer. 14h30-18h30 / Sam. 10h-12h / Dim. 10h30-12h

Mésanger : Mer. 10h-12h – 14h-18h / Ven. 15h-18h30 / Sam. 10h-12h

Pannecé : Sam. 10h30-12h / Dim. 10h30-12h30

Vair-sur-Loire (Anetz) : Mer. 10h-12h-15h-18h / Sam. 10h-12h / Dim. 10h30-11h30

Vair-sur-Loire (Saint-Herblon) : Mer. 16h30-18h / Dim. 10h30-12h

Vallons-de-l'Erdre (Bonnoeuvre) : Mer. 16h-17h30

Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille) : Mar. 10h-11h30 / Mer. 10h-11h30-15h-18h / Ven. 18h-19h30 / Sam. 10h-11h30

Pour les lecteurs, pas de changement, ils peuvent entrer à la bibliothèque, choisir eux-mêmes leurs documents et passer à l'accueil pour les emprunter (dans la limite de 15 pour une durée de quatre semaines). La réservation de documents est toujours possible en ligne ou à la bibliothèque, dans la limite de quatre documents. Pour les rendre, les boîtes de retour situées à l'extérieur de certaines bibliothèques sont à privilégier. Après trois jours d'isolement, les documents seront remis en circulation.

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la bibliothèque, le temps de visite est limité, les espaces de convivialité sont fermés et la consultation de la presse n'est pas possible. Les postes informatiques, quant à eux, sont accessibles sur rendez-vous.

Le retour des animations

Depuis mi-septembre, retour des animations en bibliothèques ! Le nouvel agenda, réduit pour s'adapter à la situation sanitaire, regroupe près de 150 animations pour petits et grands : heure du conte, spectacles, expositions, réalité virtuelle, loisirs créatifs... Le rendez-vous à ne pas manquer : **la soirée de lancement du Prix Lire en Pays d'Ancenis, le vendredi 9 octobre à 20h au Nouveau Théâtre de Teillé**. Le théâtre du Reflet proposera des lectures d'extraits des six romans sélectionnés pour cette 9^e édition. De plus, le vainqueur du prix 2019-2020 sera annoncé lors de cette même soirée.

A noter : toutes les animations sont sur inscription auprès de la bibliothèque concernée.

Les gestes barrières restent de rigueur

A l'entrée de chaque bibliothèque, la désinfection des mains et le port du masque sont obligatoires. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition. Le nombre de personne au sein de la bibliothèque est limité, la jauge est indiquée à l'entrée.



ELI : le réseau mobilité évolue, location de vélo à assistance électrique !

ELI lance une expérimentation pour la location de vélos à assistance électrique pour élargir l'offre du Réseau Mobilité. 3 vélos attendent leur locataire.

Les conditions d'accès à cette location sont les mêmes que celles du Réseau Mobilité (mobilité pour emploi/stage-formation ; résidant du /venant travailler sur le Pays d'Ancenis ; limité à 3 mois consécutifs maximum).

Le coût de location est fixé à 1,50€ / jour et la caution du matériel est de 50€. La responsabilité civile est exigée.

Ce service permet de répondre à :

- ✓ des usagers qui n'ont pas de permis (AM 2 roues)
- ✓ des trajets de courte distance (5-10km)

Un atelier de remise en selle peut être organisé en coopération avec l'équipe des éducateurs sportifs de la Délégation Départementale d'Ancenis.

Renseignements au 02 40 83 15 01

Erdre et Loire Initiatives

Ce soir, je sors mes parents arrive à Loireauxence !

En 2020, le festival Ce soir, je sors mes parents s'installe à Loireauxence (Varades).

Du vendredi 16 au dimanche 18 octobre, petits et grands profiterons de l'ambiance divertissante du temps fort automnal. Au programme de cette 17ème édition, des spectacles de théâtre, musique, danse, arts de la rue... Le dimanche, tous du côté de l'Espace Alexandre Gautier pour un après-midi festif !

Jour	Heure	Durée	Compagnie	Spectacle / Atelier	Genre	Age	Lieu
Ven. 16 oct.	20h	50 min	Bissextile	Dédale	Danse	6 ans +	Complexe Paul Peltier
Sam. 17 oct.	10h / 11h30	35 mn	Kokeshi	Les joues roses	Danse	2 ans +	Espace Alexandre Gautier
	11h / 16h	45 min	Îlot 135	Les mots sont une fenêtre	Théâtre, musique	5 ans +	Complexe Paul Peltier
	14h	1h	Périphériques	Monsieur, Blanchette et Le Loup	Théâtre	8 ans +	Complexe Paul Peltier
	17h	50 mn	M. Dell'Anno et V. Delarozière	Tascabilissimo !	Bal musical	4 ans +	Espace Alexandre Gautier
	18h30	1h	Collectif Poïpoï	Spectacle performance		Tout public	Café Poïpoï / GRATUIT
Dim. 18 oct.	10h30	1h30	Théâtre Soleil de Ouagadougou	Atelier parents-enfants	Percussions et danses africaines	6 ans +	Complexe Paul Peltier
	11h	40 min	Bocage	Contes Chinois	Ciné-concert	5 ans +	Espace Alexandre Gautier
	De 14h à 18h		Lez'arts vers...	L'hippodrome de poche	Course hippique de poche	Tout public	Espace Alexandre Gautier GRATUIT
	14h30 / 17h	35 min	Tiksi	[Younna] concert	Sieste musicale	Tout public	
	15h30	1h	Les Boumboxeurs	La Boum	Boum Hip-hop	5 ans +	
	18h30	1h05	Théâtre Soleil de Ouagadougou et Théâtre des 4 mains	Pinocchio le Kikirga	Théâtre, marionnettes, musique	6 ans +	Espace Alexandre Gautier



A noter : En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le programme est susceptible d'être modifié. Le festival est organisé dans les conditions réglementaires et par conséquent, le public sera accueilli dans le respect des protocoles en vigueur.

Tarifs : 4€ la place, 3€ la place à partir du deuxième spectacle acheté
Billetterie : ouverture le mardi 29 septembre. Réservations à l'office de Tourisme du Pays d'Ancenis (accueil d'Ancenis), à la mairie de Loireauxence (Varades), dans les mairies déléguées et en ligne sur www.pays-ancenis.com

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com
 Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
 Centre administratif « Les Ursulines »
 44150 Ancenis-Saint-Géréon



Le point pour l'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis

Après avoir rouvert ses portes au public trois jours par semaine depuis le 3 juin, l'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis élargit ses jours d'ouverture :

- ✓ Lundi : 10h-12h et 14h-16h
- ✓ Mardi : 14h-16h
- ✓ Mercredi : 10h-12h
- ✓ Jeudi : fermé
- ✓ Vendredi : 10h-12h et 14h-16h
- ✓ Samedi : 9h-12h

Les usagers peuvent profiter d'un accès libre et gratuit à des ordinateurs, outils de bureautique et Internet dans le bâtiment de l'Espace Corail à Ancenis-Saint-Géréon tout **en respectant toujours les mesures sanitaires en vigueur** :

- ✓ Port du masque obligatoire,
- ✓ Désinfection des mains à l'entrée (accès à un distributeur de gel hydro-alcoolique),
- ✓ Strict respect des gestes barrières et de distanciation physique,
- ✓ L'accès à l'Espace Multimédia est limité à 6 personnes réparties sur des postes distants les uns des autres,
- ✓ L'accompagnement des usagers par l'animateur se fait exclusivement à distance, via un dispositif de prise en main des postes.

Ces nouveaux horaires sont effectifs depuis le 7 septembre et jusqu'à nouvel ordre.

Les permanences sur le Pays d'Ancenis

L'Espace Multimédia reprend ses permanences sur le territoire selon le calendrier 2020 établi

Dans le contexte sanitaire actuel, le strict respect des mesures sanitaires en vigueur sur chaque lieu sera demandé.

Toutes les dates des permanences sont à retrouver sur le site www.pays-ancenis.com

Pour plus de renseignements :

Espace Multimédia du Pays d'Ancenis

Espace Corail, 30 place Francis Robert

44150 Ancenis-Saint-Géréon – Tel. 02 40 09 20 13 ou espacemultimedia@pays-ancenis.com



Conférence-débat « le bon usage des médicaments »



**Centre de soins
infirmiers**
Région d'Ancenis

ANCENIS SAINT GÉRÉON LIRÉ OUDON
COUFFÉ MÉSANGER LA ROCHE-BLANCHE
POUILLÉ-LES-COTEAUX VAIRES SUR LOIRE

Contenu de l'intervention de Mme Courtois docteur en pharmacie :

- ✓ Différentes formes de médicaments
- ✓ Qu'est-ce que la iatrogénie médicamenteuse
- ✓ Risques liés à la prise des antibiotiques, antalgiques, psychotropes, anticoagulants
- ✓ Signes d'alerte, surdosage ou sous-dosage
- ✓ Faire le tri dans son armoire à pharmacie
- ✓ Rôle des aidants, médecins, pharmaciens, infirmiers.



Venez chercher des réponses lors des Conférences organisées par l'Association centre de santé région d'Ancenis - centre de soins infirmiers :

- ✓ **Lundi 5 Octobre 2020 à 15h00 salle polyvalent à Roche Blanche**
- ✓ **Jeudi 8 Octobre 2020 à 20h00 salle de la petite Loire-la Charbonnière Ancenis.**

Mme Courtois animera ces deux conférences et répondra à toutes vos questions.

Conférence-débat

Gratuit et ouvert à tous.

Assurance Maladie

Covid-19, bénéficiez d'une consultation médicale « longue »

Pendant et après le confinement, consulter son médecin ou réaliser ses examens médicaux était peut-être plus compliqué.

Les conséquences d'un suivi médical moins régulier peuvent être graves.

Une consultation particulière avec votre médecin traitant a été créée pour vous accompagner dans certaines situations.

Qui est concerné ?

Cette consultation médicale dite « longue » est l'occasion de faire le point sur l'impact du confinement sur votre état de santé et de recevoir des conseils personnalisés sur les mesures de protection à adopter vis-à-vis de la Covid-19.

Vous pouvez en bénéficier :

- ✓ si vous êtes reconnu.e à risque de développer une forme grave de Covid-19,
- ✓ si vous êtes pris.e en charge pour une affection de longue durée (ALD) et que :
- ✓ vous n'avez pas pu consulter votre médecin généraliste depuis le 17 mars 2020,
- ✓ vous êtes adressé.e par un établissement de santé, après une hospitalisation.

Quelle prise en charge ?

La consultation médicale longue est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Plus d'infos sur ameli.fr

<https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/actualites/fin-du-confinement-une-nouvelle-consultation-prise-en-charge-100-pour-les-personnes-fragiles>

Suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux



La vie de parents, un jeu d'enfant ?

parents.loire-atlantique.fr

Un site du département et de la CAF pour tous les parents afin d'apporter aide et conseils dans tous les domaines de la fonction parentale et à tous les âges des enfants.



Infos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02 40 96 50 05

Fax 02 40 96 57 14

mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00
Mardi-Mercredi-Jeudi 9h00-12h30
Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi 9h00-12h00

Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV les mercredis et samedis matin : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV, demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV, demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi, demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, conseiller délégué à la transition écologique et éco-responsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- **Audrey FABERT**, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr
- **Bruno MICHEL**, conseiller délégué à la voirie reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer par mail à : bruno.michel@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme
44521 COUFFÉ

Mer. 15h-17h30

Dim. 11h-12h30

**Retrouvez toutes les
infos en page 8,
article Biblio'fil**

**Prochain Couffé-Info
n°335 NOVEMBRE 2020**

**Date limite de dépôt des articles :
avant le 05 OCTOBRE 2020**

**Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email
à mairie@couffe.fr**

État Civil

NAISSANCES

ETIENNE Théo le 8 juin

SCHONBACKLER Lola le 7 juillet

SAVARY Prunille le 15 juillet

COLLINEAU Lisa le 16 juillet

THIRIOT Eléna le 24 août

ETOURNEAU Mathys le 2 septembre

MÉNORET MENDOZA PETERSSON Melvyn le 9 septembre



MARIAGES

HUDE Carla et BERTRUUX Alexis le 8 juin

VALEAU Magali et BILLARD Nicolas le 25 juillet

RÉTHORÉ Lise et DUPAS Anthony le 14 août

RENAULT Gwendoline et LE LOUS Ludovic le 29 août

DÉCÈS

BRETON Michaël le 15 août

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager et déclarations préalables Demandes déposées en juillet et août 2020

MEGNEGNEAU Vincent - modification façade
2 la Renaudière

SCI le Labo - mise en place d'un abri à bois
Rue St-Jérôme

Indivision BRÛLÉ - remplacement toiture fibro par bac acier
Le Vigneau

GUYONNET Emilie - prolongement clôture panneaux de bois
335 la Bitière

PUTOUD Thibaut - surélévation clôture existante
18 rue de la Vallée du Hâvre

BERNARD Yannick - véranda
141 la Métellerie

PICHON Philippe - clôture
155 le Moulin de la Tessaudière

SOULARD Eric - clôture
186 la Roseraie

GUYARD Alain - Abri de jardin
490 les Mazeries

Infos pratiques mairie

Services d'urgence

- **Gendarmerie** 17
- **Pompiers** 18
- **Médecin** 15 (SAMU)
- **Centre Anti-Poison** 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
- **Pharmacie de garde** 3237
- **Défibrillateur à la mairie** (côté mur)
- **Femmes victimes de violences** .. 3919
la municipalité reste à votre écoute en cas de besoin.

Infirmiers

- **Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75**
et **Christelle OUARY 06 67 51 05 50**, infirmières à domicile
6 place Saint-Pierre à Couffé
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER**, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05
1 rue du Stade à Couffé
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24** - 02 40 83 02 98
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile)** - 02 51 12 26 04

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE aide-soignante** (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
T. 06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89**
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoce.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance** du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'Etat - 1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
Lundi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Mercredi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Vendredi 08h30-12h30, 14h00-16h30

- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- **Transport Solidaire** « Pilot'Ages »
Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat
(Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis
Téléphone : 08 10 25 44 10 - www.caf.fr

- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19
www.aideadomicilepourtous.org
Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76
Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- **C.L.I.C.** (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- **Assistante sociale** - 02 40 77 06 70
CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**
06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV
Mairie du Cellier au 02 40 25 40 18

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h

COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la **COMPA** « gestion des déchets » au **02 40 96 43 22**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines IMPAIRES sur l'ensemble de la commune (sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Les rouleaux de sacs de tri jaunes sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie (derrière l'escalier). Servez-vous !



IntraMuros

La commune de Couffé a
fait le choix de l'application IntraMuros.

Elle nous permet de vous **informer**, de vous **alerter**
et de vous faire **participer** à la vie locale.

**Une info à signaler ? voirie, accident... Avec IntraMuros, c'est simple comme un clic !
Vous souhaitez être informés des actualités, événements ? Sélectionnez les thèmes et
abonnez-vous pour les notifications selon vos choix.**



Pour être informés
à tout moment, où que vous soyez,

téléchargez gratuitement l'application IntraMuros !
sur votre smartphone ou tablette



IntraMuros à Couffé,

c'est parti !

